



LA CHARTE DES PARENTS

Chaque parent de joueur s'engage à :

- Respecter les dirigeants, les éducateurs et les différents membres de l'association.
- Respecter les arbitres et leurs décisions ainsi que les adversaires.
- Respecter le règlement interne de l'USC.
- Déposer et récupérer son enfant aux horaires fixés par l'éducateur.
- Participer autant que possible au transport des joueurs lors des déplacements.
- Respecter le choix des éducateurs et les laisser s'occuper de la gestion sportive de leur équipe.
- Encourager son enfant et ses coéquipiers.
- Avertir l'éducateur le plus tôt possible en cas d'indisponibilité de l'enfant.
- Inculquer l'esprit sportif à son enfant, bannir la violence et la tricherie, être loyal et fair-play
- Adopter une attitude exemplaire en toutes circonstances, ne pas tenir de propos dans des lieux publics pouvant nuire à la bonne marche et à l'image du club
- Participer dans la mesure du possible et selon les besoins aux différentes manifestations sportives organisées par l'USC.